

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 14 ramadan 1438 – 9 juin 2017

160^{ème} année

N° 46

Sommaire

Décrets et Arrêtés

Présidence du Gouvernement

Nomination de chargés de mission.....	2076
Octroi de congés pour la création d'entreprises	2076
Nomination d'administrateurs en chef de greffe de la cour des comptes.....	2076

Ministère de la Justice

Nomination d'un chef de greffe du tribunal	2076
--	------

Ministère de la Défense Nationale

Promotion de militaires à titre exceptionnel	2076
Attribution de la médaille militaire	2077
Cessation de fonctions d'attachés au cabinet	2077
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'office de développement de Rjim Maâtoug	2077

Ministère de l'Intérieur

Arrêtés du ministre de l'intérieur du 18 mai 2017, portant délégation de signature ..	2077
Nomination d'un chef de service.....	2078
Nomination d'un conservateur général des bibliothèques ou de documentation...	2078
Nomination d'administrateurs en chef de l'intérieur.....	2079
Nomination d'un conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation...	2079

Ministère des Affaires Etrangères

Décret gouvernemental n° 2017-683 du 2 juin 2017, portant conclusion d'un accord de coopération technique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne 2015.....	2079
--	------

Décret gouvernemental n° 2017-684 du 2 juin 2017 , portant conclusion d'un programme exécutif de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour les années 2016-2017-2018	2079
Ministère des Finances	
Nomination d'un directeur	2080
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale	
Nomination d'un attaché au cabinet.....	2080
Nomination de directeurs généraux.....	2080
Nomination de chefs de service	2080
Nomination d'un ingénieur général	2080
Nomination d'administrateurs généraux	2080
Nomination d'ingénieurs en chef.....	2081
Nomination d'administrateurs en chef.....	2081
Ministère de l'Industrie et du Commerce	
Cessation de fonctions de chargés de mission	2081
Arrêtés du ministre de l'industrie et du commerce du 9 juin 2017, portant délégation de signature.....	2081
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société des marchés de production du Centre	2082
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	
Nomination d'un sous-directeur	2082
Nomination d'un chef de service.....	2083
Ministère de l'Éducation	
Cessation de fonctions de sous-directeurs	2083
Cessation de fonctions d'un chef de service	2083
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination de directeurs généraux.....	2083
Nomination du directeur de l'école nationale d'ingénieurs de Sousse	2083
Cessation de fonctions de directeurs généraux.....	2083
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables	
Nomination de chargés de mission.....	2084
Nomination du chef du cabinet	2084
Cessation de fonctions du chef du cabinet.....	2084
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	
Nomination d'un directeur	2084
Tableau d'emplois fonctionnels	2084
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	
Décret gouvernemental n° 2017-703 du 5 juin 2017 , modifiant le décret n° 2013-2630 du 20 juin 2013, portant création d'une indemnité d'exploitation des bacs au profit des agents affectés au service des bacs à la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Médenine	2086
Nomination d'un directeur	2087
Ministère de la Santé	
Nomination de chefs de service hospitaliers	2087
Nomination d'inspecteurs généraux de la santé publique	2087
Nomination d'inspecteurs divisionnaires de la santé publique	2088
Nomination d'inspecteurs régionaux de la santé publique	2088
Nomination de membres au conseil d'administration du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous.....	2089

Nomination du chef du comité médical au conseil d'administration du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous.....	2089
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'institut « Hedi Rais d'ophtalmologie » de Tunis	2089
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'institut national « El Mongi Ben Hmida » de neurologie de Tunis.....	2089
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital universitaire « Hédi Chaker » de Sfax.....	2089
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital « Habib Bourguiba » de Sfax	2090
Nomination d'un membre au conseil d'administration de la pharmacie centrale de Tunisie.....	2090
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital « Mongi Slim » de la Marsa	2090
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital « Taher Sfar » de Mahdia.....	2090
Nomination de membres au conseil d'établissement de l'instance nationale de l'accréditation en santé	2090
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'office national du thermalisme et de l'hydrothérapie.....	2090
Nomination d'un membre au conseil d'établissement du centre informatique du ministère de la santé.....	2090
Nomination d'un membre à la commission administrative de l'institut national de la santé.....	2090
Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique	
Cessation de fonctions d'un chargé de mission	2090
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence nationale de certification électronique	2090
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise du centre national de l'informatique ...	2091
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence nationale de la sécurité informatique.....	2091
Ministère des Affaires Culturelles	
Nomination de directeurs	2091
Nomination de sous-directeurs	2091
Ministère du Transport	
Décret gouvernemental n° 2017-705 du 26 mai 2017 , fixant les conditions de capacité professionnelle requise pour l'inscription sur les registres d'armateur, de transporteur maritime, d'entreprise de classification de navires et d'entrepreneur de manutention	2092
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	2093
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société du métro léger à Sfax.....	2093
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de l'office de l'aviation civile et des aéroports	2093
Ministère des Affaires de la Jeunesse et du Sport	
Nomination d'un chargé de mission.....	2093
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance	
Arrêté de la ministre de la femme, de la famille et de l'enfance du 9 juin 2017, portant délégation de signature	2094
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	
Nomination de chargés de mission.....	2094
Cessation de fonctions d'un chargé de mission	2094
Nomination de sous-directeurs	2094
Nomination de chefs de service.....	2095
Cessation de fonctions d'un chef de service	2096

décrets et arrêtés

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par décret gouvernemental n° 2017-673 du 2 juin 2017.

Monsieur Walid Sfar est nommé chargé de mission au cabinet du chef du gouvernement, à compter du 30 mars 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-674 du 2 juin 2017.

Monsieur Hatem Elhaj Yahia, ingénieur en chef, est nommé chargé de mission au cabinet du chef du gouvernement, à compter du 28 avril 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-675 du 2 juin 2017.

Madame Imene Berriche épouse Mekni, conseiller des services publics, est nommée chargé de mission au cabinet du chef du gouvernement, à compter du 28 avril 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-676 du 2 juin 2017.

Monsieur Mohamed Hafedh Cherif, administrateur général de l'intérieur, est nommé chargé de mission au cabinet du chef du gouvernement, à compter du 28 avril 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-677 du 2 juin 2017.

Est accordé à Monsieur Hassen Belwaer, présentateur des programmes à la radio Tunisienne, un congé pour la création d'entreprise pour une période d'une année.

Par décret gouvernemental n° 2017-678 du 2 juin 2017.

Est accordé à Madame Beya Zardi, commis d'administration catégorie 3 à la Radio Tunisienne, un congé pour la création d'entreprise pour une période d'une année.

Par décret gouvernemental n° 2017-679 du 2 juin 2017.

Est accordé à Madame Jihène Torki animateur et présentateur des programmes catégorie 6 à la Radio Tunisienne, un congé pour la création d'entreprise pour une durée d'une deuxième année à compter du 19 novembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-680 du 2 juin 2017.

Est accordé à Monsieur Hatem Ben Amara, commis d'administration catégorie 4, à la Radio Tunisienne, un congé pour la création d'entreprise pour une période d'une année.

Par arrêté du chef du gouvernement du 2 juin 2017.

Les administrateurs conseillers de greffe de la cour des comptes dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur en chef de greffe de la cour des comptes du corps du greffe de la cour des comptes à la cour des comptes :

- Noura Zitouni,
- Wafa Khemiri,
- Radhia Ben Abdallah.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Par arrêté du ministre de la justice du 9 juin 2017.

Madame Zohra Messaoudi, administrateur conseiller de greffe de juridiction, est chargée des fonctions de chef de greffe du tribunal de première instance de Sousse.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Par décret Présidentiel n° 2017-76 du 2 juin 2017.

Sont promus à titre exceptionnel, à compter du 1^{er} janvier 2017 les militaires suivants :

- au grade de lieutenant-colonel :

N°	Grade	Nom et prénom	Matricule	Remarque
1	Commandant	Mohamed El Akhyari El Hbayli	9454-Off	
2	Commandant	Lotfi Mtawaa	10857-Off	

- au grade d'adjudant-major :

N°	Grade	Nom et prénom	Matricule	Remarque
1	Adjudant	Wadii Hannachi	26786-2003	

- au grade de caporal :

N°	Grade	Nom et prénom	Matricule	Remarque
1	Soldat Engagé	Chaker Mechergui	833-2015	

Par décret Présidentiel n° 2017-77 du 2 juin 2017.

La médaille militaire est attribuée aux militaires suivants :

N°	Grades	Noms et prénoms	Matricule	Remarque
1	Adjudant	Wadii Hannachi	26786-2003	à compter du 6 avril 2017
2	Soldat Engagé	Chaker Mechergui	833-2015	à compter du 12 mars 2017

Par décret gouvernemental n° 2017-681 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination du général de brigade Taoufik Rahmouni, en qualité d'attaché au cabinet du ministre de la défense nationale, à compter du 16 mars 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-682 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination du général de brigade Hbib Edhif, en qualité d'attaché au cabinet du ministre de la défense nationale, à compter du 1^{er} mars 2017.

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 9 juin 2017.

Monsieur Habib Zakraoui est nommé membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'entreprise de l'office de développement de Rjim Maâtoug, et ce, en remplacement de Monsieur Ridha Ghazouani.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté du ministre de l'intérieur du 18 mai 2017, portant délégation de signature.

Le ministre de l'intérieur,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011.

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 91-543 du 1^{er} avril 1991, portant organisation du ministère de l'intérieur, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2014-208 du 24 novembre 2014,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du 8 avril 2017, chargeant Madame Ons Darouich, administrateur conseiller de l'intérieur, des fonctions de chef du bureau des marchés, au secrétariat général au ministère de l'intérieur avec rang et prérogatives de sous-directeur et bénéficie des indemnités et avantages accordés à ce dernier.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Ons Darouich, administrateur conseiller de l'intérieur, chargée des fonctions de chef du bureau des marchés, au secrétariat général au ministère de l'intérieur, est habilitée à signer par délégation du ministre de l'intérieur, tous les actes entrant dans le cadre des attributions du bureau des marchés au secrétariat général, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 8 avril 2017.

Tunis, le 18 mai 2017.

Le ministre de l'intérieur

Hédi Mejdoub

Arrêté du ministre de l'intérieur du 18 mai 2017, portant délégation de signature.

Le ministre de l'intérieur,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 91-543 du 1^{er} avril 1991, portant organisation du ministère de l'intérieur, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2014-208 du 24 novembre 2014,

Vu le décret gouvernemental n° 2015-2772 du 31 décembre 2015, portant création d'une unité de gestion par objectifs, au ministère de l'intérieur pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 8 avril 2017, chargeant Madame Hasna Ben Aziza, administrateur conseiller de l'intérieur, chargé des fonctions de sous-directeur à l'unité de gestion par objectifs, au ministère de l'intérieur pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Hasna Ben Aziza, administrateur conseiller de l'intérieur, chargée des fonctions de sous-directeur à l'unité de gestion par objectifs, au ministère de l'intérieur pour réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat, est habilitée à signer par délégation du ministre de l'intérieur, tous les actes entrant dans le cadre des attributions de sous-directeur à l'unité de gestion par objectifs, au ministère de l'intérieur pour réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 8 avril 2017.

Tunis, le 18 mai 2017.

Le ministre de l'intérieur

Hédi Mejdoub

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 19 mai 2017.

Mademoiselle Souad Zouari, administrateur conseiller de l'intérieur, est chargée des fonctions de chef de subdivision des affaires administratives et financières à la division des affaires administratives générale au gouvernorat de Gafsa, avec rang et prérogatives de chef de service et bénéficie des indemnités et avantages accordés à ce dernier.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 15 mai 2017.

Madame Saida Oudi, conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation, est nommée au grade de conservateur général des bibliothèques ou de documentation, au corps des personnels des bibliothèques et de la documentation des administrations publiques au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 mai 2017.

Les administrateurs conseillers de l'intérieur dont les noms suivent, sont nommés au grade d'administrateur en chef de l'intérieur au corps administratif de l'intérieur, à compter du 10 mai 2017 :

- Feten Hamrouni,
- Hamida Ben Afia,
- Lotfi Mbarki,
- Malika Bjawi,
- Raja Hammami,
- Wafa Ben Romdhan,
- Amel Yahmadi,
- Basma Ouni,
- Mourad Dhif,
- Nouri Juini.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 15 mai 2017.

Monsieur Mohamed Yaich, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est nommé au grade de conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation au corps des personnels des bibliothèques et de la documentation des administrations publiques au ministère de l'intérieur.

**MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES**

Décret gouvernemental n° 2017-683 du 2 juin 2017, portant conclusion d'un accord de coopération technique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne 2015.

Le chef du gouvernement,
Sur proposition du ministre des affaires étrangères,
Vu la constitution et notamment son article 92,
Vu la loi n° 2016-29 du 5 avril 2016, portant organisation de la ratification des traités et notamment son article 4,

Vu l'accord de coopération technique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne 2015, signé à Tunis, le 20 décembre 2016,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Est conclu, l'accord de coopération technique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne 2015, annexé au présent décret gouvernemental, signé à Tunis le 20 décembre 2016.

Art. 2 - Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 2 juin 2017.

Pour Contreseing
Le ministre des affaires
étrangères
Khemaies Jhinaoui

Le Chef du Gouvernement
Youssef Chahed

Décret gouvernemental n° 2017-684 du 2 juin 2017, portant conclusion d'un programme exécutif de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour les années 2016-2017-2018.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre des affaires étrangères,
Vu la constitution et notamment son article 92,

Vu la loi n° 2016-29 du 5 avril 2016, portant organisation de la ratification des traités et notamment son article 4,

Vu le programme exécutif de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour les années 2016-2017-2018, signé à Tunis le 21 décembre 2015,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Est conclu, le programme exécutif de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour les années 2016-2017-2018, annexé au présent décret gouvernemental, signé à Tunis le 21 décembre 2015.

Art. 2 - Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 2 juin 2017.

Pour Contreseing
Le ministre des affaires
étrangères
Khemaies Jhinaoui

Le Chef du Gouvernement
Youssef Chahed

MINISTERE DES FINANCES

Par arrêté du ministre des finances par intérim du 9 juin 2017.

Monsieur Mehdi Mani, inspecteur général des services financiers, est chargé des fonctions de directeur de la distribution à la manufacture des tabacs de Kairouan.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT, DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Par décret gouvernemental n° 2017-685 du 2 juin 2017.

Monsieur Karim Souissi, technicien principal, est nommé attaché au cabinet du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par décret gouvernemental n° 2017-686 du 2 juin 2017.

Madame Salwa Hsoumi épouse Majdoub, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de directeur général de la coopération européenne, au comité général de la coopération internationale au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par décret gouvernemental n° 2017-687 du 2 juin 2017.

Monsieur Samir Lazaar, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général de coordination et suivi d'exécution des projets publics et programmes régionaux, au comité général du développement sectoriel et régional au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 9 juin 2017.

Madame Nihal Guiga, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service de cellule de coordination et du suivi, au comité général de la coopération internationale au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 9 juin 2017.

Monsieur Mongi Abassi, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service de formation et développement des capacités à la sous-direction de la formation et développement des capacités à la direction d'amélioration de performance et de rémunération, à la direction générale des ressources humaines au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2017.

Monsieur Hamdi Thabet, ingénieur en chef, est nommé dans le grade d'ingénieur général au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2017.

Les administrateurs en chef dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale :

- Samia Labidi,
- Essia Belkefi,
- Mokhtar Sghaier.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2017.

Les ingénieurs principaux dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'ingénieur en chef au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale :

- Jamel Lweti,
- Bessem Hfaïdth,
- Wassim Hemdana,
- Anis Weslati,
- Sofien Noamen,
- Manel Nefzi,
- Safa Ben Slama,
- Ahmed Shaik,
- Khira Nasri,
- Leïla Mahmoudi,
- Lotfi Sghaire.

Par arrêté du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2017.

Les administrateurs conseillers dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur en chef du corps administratif commun des administrations publiques au ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale :

- Raja Lobbi,
- Nebgha Fayach,
- Hossem Mehrez,
- Slim Lasta.

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE**

Par décret gouvernemental n° 2017-688 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Majed Hamouda, cadre à l'office du commerce de la Tunisie, en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, à compter du 1^{er} avril 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-689 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Naoufel Salhi, cadre à l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, à compter du 1^{er} mars 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-690 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Hakim Amairi, contrôleur des dépenses publiques, en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, à compter du 15 mai 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-691 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Mohamed Boussaid, conseiller des services publics, en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, à compter du 10 avril 2017.

Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 9 juin 2017, portant délégation de signature.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 95-916 du 22 mai 1995, fixant les attributions du ministère de l'industrie, tel que modifié et complété par le décret n° 2010-3215 du 13 décembre 2010,

Vu le décret n° 2000-134 du 18 janvier 2000, portant organisation du ministère de l'industrie, tel que modifié et complété par le décret n° 2010-617 du 5 avril 2010,

Vu le décret n° 2001-2965 du 20 décembre 2001, fixant les attributions du ministère du commerce,

Vu le décret n° 2001-2966 du 20 décembre 2001, portant organisation du ministère du commerce,

Vu le décret n° 2014-3359 du 11 septembre 2014, chargeant Monsieur Kais Mejri, conseiller des services publics, des fonctions de directeur général des services communs au ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, Monsieur Kais Mejri, conseiller des services publics, directeur général des services communs, est habilité à signer par délégation du ministre de l'industrie et du commerce, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 27 août 2016 au 9 mai 2017.

Tunis, le 9 juin 2017.

*Le ministre de l'industrie
et du commerce*

Zied Laadhari

Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 9 juin 2017, portant délégation de signature.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 95-916 du 22 mai 1995, fixant les attributions du ministère de l'industrie, tel que modifié et complété par le décret n° 2010-3215 du 13 décembre 2010,

Vu le décret n° 2000-134 du 18 janvier 2000, portant organisation du ministère de l'industrie, tel que modifié et complété par le décret n° 2010-617 du 05 avril 2010,

Vu le décret n° 2001-2965 du 20 décembre 2001, fixant les attributions du ministère du commerce,

Vu le décret n° 2001-2966 du 20 décembre 2001, portant organisation du ministère du commerce,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2017-577 du 9 mai 2017, chargeant Monsieur Fethi Bennour, administrateur général, des fonctions de directeur général des services communs au ministère de l'industrie et du commerce.

Arrête :

Article premier - En application des dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, Monsieur Fethi Bennour, administrateur général, directeur général des services communs, est habilité à signer par délégation du ministre de l'industrie et du commerce, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 9 mai 2017.

Tunis, le 9 juin 2017.

*Le ministre de l'industrie
et du commerce*

Zied Laadhari

Par arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 9 juin 2017.

Monsieur Lotfi Hamdi est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société des marchés de production du Centre, à compter du 4 octobre 2016.

**MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 24 avril 2017.

Madame Asma Skouri épouse Jaafar, architecte en chef des fonctions de sous-directeur de la sous-direction de l'aménagement et des projets à la commune de Carthage.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 20 avril 2017.

Monsieur Mohamed Ali Mhadhbi, manager en sport, est chargé des fonctions de chef de service de la jeunesse, de l'enfance et des sports à la commune de Sousse.

MINISTERE DE L'EDUCATION

Par arrêté du ministre de l'éducation par intérim du 9 juin 2017.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohsen Hmidi, professeur principal émérite, en qualité de sous-directeur des ressources humaines au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Gafsa.

Par arrêté du ministre de l'éducation par intérim du 9 juin 2017.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohamed Hinchiri, professeur principal émérite, en qualité de sous-directeur des bâtiments, de l'équipement et de la maintenance, au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Gafsa.

Par arrêté du ministre de l'éducation par intérim du 9 juin 2017.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Othmen Saidi, professeur principal émérite, en qualité de chef de service des activités culturelles, sportives et sociales du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire, à la direction du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire au commissariat régional de l'éducation à Gafsa.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Par décret gouvernemental n° 2017-692 du 2 juin 2017.

Monsieur Mahmoud Zouaoui, professeur de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-693 du 2 juin 2017.

Madame Samia Charfi épouse Kadour, professeur de l'enseignement supérieur, est chargée des fonctions de directeur général de la valorisation de la recherche, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-694 du 2 juin 2017.

Monsieur Abdelmajid Ben Amara, professeur de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur général de la recherche scientifique, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-695 du 2 juin 2017.

Monsieur Aref Meddeb, maître de conférences, est chargé des fonctions de directeur de l'école nationale d'ingénieurs de Sousse, à compter du 13 décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-696 du 2 juin 2017.

Monsieur Mohamed Nejib Lazheri, professeur de l'enseignement supérieur, est déchargé des fonctions de directeur général de la recherche scientifique, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-697 du 2 juin 2017.

Monsieur Khemais Zayani, professeur de l'enseignement supérieur agricole, est déchargé des fonctions de directeur général de la valorisation de la recherche, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

Par décret gouvernemental n° 2017-698 du 2 juin 2017.

Monsieur Jamel Ben Taher, professeur de l'enseignement supérieur, est déchargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} décembre 2016.

**MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES
ET DES ENRGIES RENOUVELABLES**

Par décret gouvernemental n° 2017-699 du 2 juin 2017.

Monsieur Naoufel Salhi, cadre à l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, est nommé chargé de mission au cabinet de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, à compter du 2 mai 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-700 du 2 juin 2017.

Monsieur Tarek Ghomrasni, administrateur général, est nommé chargé de mission au cabinet de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

Par décret gouvernemental n° 2017-701 du 2 juin 2017.

Monsieur Mokhtar Hajji, conseiller des services publics, est nommé chef de cabinet de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, à compter du 2 mai 2017.

Par décret gouvernemental n° 2017-702 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Mohamed Tahar Bellassoued, contrôleur général des services publics, en qualité de chef de cabinet de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, à compter du 2 mai 2017.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE**

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 15 mai 2017.

Madame Yezza Ben Soltana épouse Fennich, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de chef de projet de l'unité de gestion par objectifs pour l'achèvement de la réalisation du programme de barrages collinaires dans le cadre de la deuxième stratégie décennale de mobilisation des ressources en eau.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 2014-3486 du 17 septembre 2014, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 15 mai 2017.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels aux quelques directions centrales du ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, et ce, conformément aux indications du tableau suivant :

Structure	Nom et prénom	Grade	Emploi fonctionnel
Direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles	Mohamed Naoufel Benhaha	Ingénieur en chef	Directeur de l'aménagement de l'espace rural
Direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux	Abdelhamid Mnaja	Ingénieur en chef	Directeur de l'eau potable et de l'équipement rural
	Kamel Moadeb	Ingénieur en chef	Sous-directeur de l'exploitation des eaux agricoles à la direction de l'irrigation et de l'exploitation des eaux agricoles

Structure	Nom et prénom	Grade	Emploi fonctionnel
Direction générale de la production agricole	Rabâa Ben Salah	Ingénieur en chef	Directeur des grandes cultures
	Saloua Dhaouadi	Médecin vétérinaire sanitaire	Chef de service de la production des viandes blanches et des produits avicoles à la direction de la production animale et la promotion de troupeaux
Direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques	Sami Messoudi	Ingénieur en chef	Sous-directeur de la géologie et des laboratoires des barrages à la direction des grands barrages
	Naoufel Massaoudi	Ingénieur principal	Chef de service d'exploitation du barrage de Malleg à la direction de l'exploitation des barrages
	Ali Gheriani	technicien principal	Chef de service d'exploitation du barrage de Sidi Barrak à la direction de l'exploitation des barrages
Direction générale du financement des investissements et des organismes professionnels	Mohamed Kais Kalai	Administrateur	Chef de service de la préparation du budget d'équipement des directions centrales et des organisations sous-tutelle à la direction des investissements agricoles et du financement
Direction générale des affaires juridiques et foncières	Assia Abdellatif épouse Hadfi	Administrateur conseiller	Chef de service du contentieux du personnel à la direction du contentieux
	Moez Ben Chahida	Administrateur conseiller	Chef de service de la banque de données juridiques à la direction de la législation
Direction générale des ressources en eaux	Nadia Ajala	Ingénieur en chef	Chef de service de l'informatique et de la modélisation hydrologique à la direction des eaux de surface
	Alaa Eddine Jlassi	Ingénieur principal	Chef de service des réseaux de mesure d'alerte et d'annonce de crues à la direction des eaux de surface
	Sadok Sghiri	Technicien en chef	Chef de service des études des recherches et des monographies à la direction des eaux de surface
	Houria Hermassi	Ingénieur principal	Chef de service des études, des recherches et des modélisations des aquifères à la direction des eaux souterraines

Décret gouvernemental n° 2017-703 du 5 juin 2017, modifiant le décret n° 2013-2630 du 20 juin 2013, portant création d'une indemnité d'exploitation des bacs au profit des agents affectés au service des bacs à la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Médenine.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 85-980 du 11 août 1985, fixant la liste des éléments permanents de la rémunération des agents de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif soumis à retenue pour la retraite, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 98-834 du 13 avril 1998, fixant le statut particulier au corps administratif commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 98-2509 du 18 décembre 1998, fixant le statut particulier au corps des ouvriers de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif,

Vu le décret n° 99-819 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier au corps commun des ingénieurs des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 99-821 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier du corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 2008-512 du 25 février 2008, fixant les attributions et l'organisation des directions régionales du ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, tel qu'il a été modifié par le décret gouvernemental n° 2015-1766 du 9 novembre 2015,

Vu le décret n° 2013-2630 du 20 juin 2013, portant création d'une indemnité d'exploitation des bacs au profit des agents affectés au service des bacs à la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Médenine.

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2017-570 du 9 mai 2017, chargeant le ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale des fonctions du ministre des finances par intérim et de la gestion des affaires du ministère,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Les dispositions des articles premier et deuxième du décret n° 2013-2630 du 20 juin 2013 susvisé, sont modifiées comme suit :

Article premier (nouveau) : Il est créé au profit des agents en activité effective à la sous-direction des bacs à la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Médenine une indemnité spéciale nommée indemnité d'exploitation des bacs.

Article 2 (nouveau) : La valeur mensuelle brute de l'indemnité indiquée dans l'article premier est fixée à cent quatre dinars (104D) et sera payée mensuellement.

Art. 2 - Le ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 5 juin 2017.

Le Chef du Gouvernement
Youssef Chahed

Pour Contreseing
Le ministre des finances par
intérim

Mouhamed Fadhel
Abdelkefi

Le ministre de l'équipement,
de l'habitat et de
l'aménagement du territoire
Mohamed Salah Arfaoui

Par arrêté du ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire du 9 juin 2017.

Madame Meriem Ouelhazi, administrateur en chef, est chargée des fonctions de directeur de la planification, de la programmation et du suivi administratif et financier, à l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du programme spécifique du logement social au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, à compter du 4 avril 2017.

MINISTERE DE LA SANTE

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Mohamed Fradj, professeur hospitalo-universitaire en médecine, est chargé des fonctions de chef de service de neurologie à l'hôpital Charles Nicolle de Tunis.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Wafa Jouaihia épouse Achour, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargée des fonctions de chef de service du laboratoire au centre national du greffe de moelle osseuse.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Hanen Smaoui, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargée des fonctions de chef de service de biologie médicale option microbiologie à l'hôpital Béchir Hamza d'enfants de Tunis.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Monia Khemiri, professeur hospitalo-universitaire en médecine, est chargée des fonctions de chef de service de pédiatrie «A» à l'hôpital «Béchir Hamza» d'enfants de Tunis.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Mohamed Makki Chaouch, médecin spécialiste principal de la santé publique, est reconduit dans les fonctions de chef de service de chirurgie à l'hôpital régional "Mohamed Ben Salah" de Moknine, à compter du 23 juin 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Hanene Attia épouse Ghdira, médecin dentiste major de la santé publique, est reconduite dans les fonctions de chef de service de médecine dentaire à l'hôpital régional de M'saken, à compter du 6 octobre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Mounira Khayat, médecin dentiste major de la santé publique, est reconduite dans les fonctions de chef de service de médecine dentaire à l'hôpital "Aziza Othmana" de Tunis, à compter du 10 décembre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Adel Hichri, médecin spécialiste major de la santé publique, est reconduit dans les fonctions de chef de service de pédiatrie à l'hôpital régional de Béja, à compter du 3 octobre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Sonia Aziza Haffani épouse Bouziri, médecin spécialiste major de la santé publique, est reconduite dans les fonctions de chef de service de pédiatrie à l'hôpital régional "Sadok Mokaddem" de Djerba, à compter du 3 octobre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Fethi Zayyoud, médecin spécialiste de la santé publique, est reconduit dans les fonctions de chef de service de radiologie à l'hôpital régional "Sadok Mokaddem" de Djerba, à compter du 3 octobre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Abdenaceur Fgaier, médecin principal de la santé publique, est reconduit dans les fonctions de chef de service d'hémodialyse à l'hôpital régional de Kerkennah, à compter du 6 octobre 2016.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Les inspecteurs divisionnaires de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés inspecteurs généraux de la santé publique, à compter du 10 avril 2017 :

- Mounir Seboui,

- Fathi Swabni,
- Chakib Doudech,
- Mohamed Mekded,
- Mohamed Hechmi Bouguira,
- Yasmina Ben Hamouda,
- Rafika Mhamdi Gayes,
- Najwa Bouzgarou épouse Besbes.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Les inspecteurs régionaux de la santé publique mentionnés ci-après sont nommés inspecteurs divisionnaires de la santé publique, à compter du 10 avril 2017 :

- Leila Arbi épouse Doghri,
- Heithem Mgannem,
- Wasila Gzara,
- Hafidha Okbi,
- Ghazi Haddar,
- Mohamed Weslati,
- Nadia Ben Hemdene,
- Lotfi Arbi,
- Achref Ghorbel,
- Mouna Trabelsi,
- Ali Nemsy,
- Riadh Chawech,
- Taha Mkadmini,
- Najeh Mekni,
- Sassi Bouriou,
- Hatem Cherif,
- Badreddine Hamdi,
- Mounir Bousitta,
- Mohamed Mefteh,
- Mounira Ben Nasr,
- Khmaies Kaabi,
- Mounir Jliti,
- Lotfi Ben Hammouda,
- Jamel Eddine Saidani,
- Imene Masoud,
- Mongi Soltani,
- Chokri Manai,
- Sahbi Zribi,
- Riadh Boukaddida,
- Abdelwaheb Harrabi,
- Charfeddine Nsiri,
- Thouraya Zitouni,

- Mohamed Taher Mabouj,
- Hamdi Hadhri,
- Mahmoud Slimeni.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Les médecins et les médecins principaux de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés inspecteurs régionaux de la santé publique, à compter du 10 avril 2017 :

- Nejib Hadj Salah,
- Yousef Bedoui,
- Nabil Ben Gadha,
- Mohamed Motassam Bellah,
- Ahmed Chakroun,
- Dalila Souguir,
- Nejeh Boubaker,
- Moez Baati,
- Hedi Ben Slimene,
- Mounir Bou Ouni,
- Abderrahman Keraani,
- Lobna Hedhli Farjawi,
- Houda Ben Othmene,
- Mohamed Taieb Belkhiriya,
- Samir Marzouk,
- Chedhlia Lamouchi,
- Sawssen Abou Hassan,
- Olfa Zayene,
- Sami Boughamoura,
- Jihed Gazbar,
- Salwa Mabrouk,
- Hanen Ben Mohamed,
- Walid Marzouk,
- Wided Gasmi,
- Mohamed Hedi Jendoubi,
- Anis Bouhouche,
- Basma Feleh,
- Mohamed Ben Hamouda.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Les médecins dentistes et les médecins dentistes principaux de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés inspecteurs régionaux de la santé publique, à compter du 10 avril 2017 :

- Wafa Ben Kraiem,
- Imen Jebli,

- Rafik Khelifi,
- Chiraz Ben Fkih,
- Mounir Mkhinini,
- Awatef Touahri,
- Bassem Amri,
- Neila Ayadi,
- Rached Rhouma,
- Neder El Eche.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Les pharmaciens et les pharmaciens principaux de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés inspecteurs régionaux de la santé publique, à compter du 10 avril 2017 :

- Imene Zemni,
- Leila Weslati,
- Mouna Tahari,
- Hayet Harbi,
- Houwayda Zouari,
- Narjes Ennabi,
- Sonia Triki,
- Maha Barkaoui,
- Amina Weslati,
- Asia Saidi,
- Sihem Yousfi,
- Hajer Aryani,
- Helmi Fesi,
- Salma Triki,
- Mariem Arous,
- Manel Ben Dhia,
- Sameh Hajlaoui,
- Samar Dammak.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Ahmed Riadh Kammoun, médecin vétérinaire sanitaire principal, est nommé inspecteur régional de la santé publique, à compter du 10 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Sont nommés membres au conseil d'administration du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, et ce, à compter du 9 mars 2017 :

- le docteur Mohsen Trabelsi : médecin chef de service,

- le docteur Sarra El Houimli : médecin chef de service,

- le docteur Lamia Thebit : médecin chef de service,

- le docteur Kamel El Bahri : représentant des médecins maîtres de conférences agrégés et des médecins des hôpitaux exerçant au sein du centre,

- le docteur Wael Chebbi : représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein du centre,

- Monsieur Kayes Bou Seha : représentant du personnel du corps paramédical exerçant au sein du centre.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Ihsène Zimmel est nommé président du comité médicale du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, et ce, à compter du 14 mars 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Monsieur Hassen Khemissi est nommé membre représentant du ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'administration de l'institut « Hedi Rais » d'ophtalmologie de Tunis en remplacement de Monsieur Naceur Ibrahim, et ce, à compter du 25 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Madame Sonia Ben Nasser est nommée membre représentant du ministère de la santé au conseil d'administration de l'institut national « El Mongi Ben Hmida » de neurologie de Tunis, en remplacement de Monsieur Karim Oun.

Le conseil d'administration de l'institut national « El Mongi Ben Hmida » de neurologie de Tunis est présidé par Madame Sonia Ben Nasser.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Monsieur Badreddine R'baïya est nommé membre représentant du ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'administration de l'hôpital universitaire « Hédi Chakir » de Sfax, en remplacement de Monsieur Faycel Massmoudi, et ce, à compter du 25 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Monsieur Mohamed Zribi est nommé membre représentant du doyen de la faculté de médecine de Sfax au conseil d'administration de l'hôpital « Habib Bourguiba » de Sfax, en remplacement de Monsieur Mounir Bouaziz, et ce, à compter du 15 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Monsieur Néjib El Frini est nommé membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'administration de la pharmacie centrale de Tunisie, en remplacement de Monsieur Belgacem El Smaali, et ce, à compter du 19 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Madame Dorra Ben Naceur est nommée membre représentant des pharmaciens au conseil d'administration de l'hôpital « Mongi Slim » de la Marsa, et ce, à compter du 10 octobre 2016

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Le docteur Bouraoui Rhouma est nommé membre représentant des médecins de libre pratique au conseil d'administration de l'hôpital « Taher Sfar » de Mahdia, et ce, à compter du 2 mai 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Sont nommés membres au conseil d'établissement de l'instance nationale de l'accréditation en santé :

- Monsieur Mohamed Mahdi Ben Romdhane : membre représentant la Présidence du gouvernement, et ce, à compter du 9 décembre 2016,

- Monsieur Ibrahim Abid : membre représentant le ministère des finances, en remplacement de Monsieur Abdeljalil Haniya, et ce, à compter du 21 février 2017,

- le docteur Samir Abdeljaoued : membre représentant le ministère de la santé, en remplacement du professeur Abdelmajid Ben Hamida, et ce, à compter du 14 mars 2017,

- Monsieur Sami Ben Abdelfatteh : membre représentant la caisse nationale d'assurance maladie, en remplacement de Madame Mounira Zarrad, et ce, à compter du 2 décembre 2016,

- le docteur Khaled El Nabli : représentant de la chambre syndicale nationale des établissements sanitaires privés, et ce, à compter du 28 mars 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Monsieur Tarak Dorgham est nommé membre représentant du ministère des affaires locales et de l'environnement au conseil d'établissement de l'office national du thermalisme et de l'hydrothérapie, en remplacement de Monsieur Samir Kaabi, et ce, à compter du 28 mars 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Madame Afifa Khanfous est nommée membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'établissement du centre informatique du ministère de la santé, en remplacement de Madame Jouda Ben Ayed, et ce, à compter du 19 avril 2017.

Par arrêté de la ministre de la santé du 9 juin 2017.

Madame Asma Azaza est nommée membre représentant du ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale de la commission administrative de l'institut national de la santé, en remplacement de Madame Yosra M'barek, et ce, à compter du 25 avril 2017.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

Par décret gouvernemental n° 2017-704 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Madame Raya Ben Guiza, maître assistant de l'enseignement supérieur, en qualité de chargée de mission au cabinet du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique, à compter du 1^{er} avril 2017.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique du 22 mai 2017.

Monsieur Oussama Chelly est nommé membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'entreprise de l'agence nationale de certification électronique, et ce, en remplacement de Madame Aida Cherif.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique du 22 mai 2017.

Monsieur Khaled Sallami est nommé membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'entreprise du centre national de l'informatique, et ce, en remplacement de Madame Samira Majdoub.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique du 22 mai 2017.

Madame Aida Cherif est nommée membre représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'entreprise de l'agence nationale de la sécurité informatique, et ce, en remplacement de Monsieur Khaled Sallami.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Monsieur Mongi Alayet, professeur principal d'animation culturelle, est chargé des fonctions de commissaire régional des affaires culturelles de Zaghouan.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-1440 du 22 avril 2013, il est accordé à l'intéressé le rang de directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Madame Ahlem Touati, professeur principal d'animation culturelle, est chargée des fonctions de commissaire régional des affaires culturelles de Jendouba.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-1440 du 22 avril 2013, il est accordé à l'intéressée le rang de directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Monsieur Hichem Zidi, conseiller culturel en chef, est chargé des fonctions de commissaire régional des affaires culturelles de Gafsa.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-1440 du 22 avril 2013, il est accordé à l'intéressé le rang de directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Madame Rabiâa Belfeguir, professeur principal hors classe d'animation culturelle, est chargée des fonctions de commissaire régional des affaires culturelles de Sfax.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-1440 du 22 avril 2013, il est accordé à l'intéressée le rang de directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Monsieur Mohamed Daghsni, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives, financières et de l'équipement au commissariat régional des affaires culturelles de Gabès.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Madame Naima Hadar, professeur principal d'animation culturelle, est chargée des fonctions de sous-directeur des établissements et des manifestations culturels au commissariat régional des affaires culturelles de Gabès.

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 9 juin 2017.

Monsieur Abdelhafid Ben Hassen, professeur d'animation culturelle, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives, financières et de l'équipement au commissariat régional des affaires culturelles de Mahdia.

Décret gouvernemental n° 2017-705 du 26 mai 2017, fixant les conditions de capacité professionnelle requise pour l'inscription sur les registres d'armateur, de transporteur maritime, d'entreprise de classification de navires et d'entrepreneur de manutention.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre du transport,

Vu la constitution,

Vu le code de commerce maritime promulgué par la loi n° 62-13 du 24 avril 1962, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment la loi n° 2004-3 du 20 janvier 2004,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu la loi n° 2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur, telle que modifiée par le décret-loi n° 2011-31 du 26 avril 2011,

Vu la loi n° 2008-44 du 21 juillet 2008, portant organisation des professions maritimes et notamment son article 8,

Vu le décret n° 95-1471 du 14 août 1995, fixant les conditions de capacité professionnelle pour l'inscription sur les registres des professions de la marine marchande,

Vu le décret n° 2008-3123 du 22 septembre 2008, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, mentions, parcours et spécialités du système « LMD », tel que complété par le décret n° 2012-1232 du 27 juillet 2012,

Vu le décret n° 2014-409 du 16 janvier 2014, fixant les attributions du ministère du transport,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-1148 du 19 août 2016, portant fixation des procédures et des modalités de consultation obligatoire du conseil de la concurrence sur les projets des textes législatifs et réglementaires,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2017-365 du 1^{er} mars 2017, fixant les conditions d'exercice des fonctions des gens de mer à bord des navires de mer astreints à tenir un registre d'équipage et le contrôle y afférent,

Vu l'avis du conseil de la concurrence,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - La capacité professionnelle pour l'inscription sur le registre d'armateur ou sur le registre de transporteur maritime est remplie lorsque le représentant légal de la personne morale justifie qu'il :

Est titulaire au moins :

- d'un brevet d'aptitude de capitaine ou d'un brevet de capitaine de deuxième (2^{ème}) classe de la marine marchande ou équivalent,

- ou d'un diplôme de maîtrise (ancien régime) dans le domaine du transport maritime ou dans le domaine du transport et de la logistique ou équivalent,

- ou d'un diplôme de mastère dans le domaine du transport maritime ou dans le domaine du transport et de la logistique ou équivalent,

et a trois (3) années d'expérience au moins dans le domaine.

Dans le cas où son représentant légal ne remplit pas la condition de capacité professionnelle prévue au premier paragraphe du présent article, il doit prouver le recrutement au moins d'une personne remplissant cette condition et la nommer dans un poste de prise de décision technique en rapport avec l'activité principale de l'entreprise.

Art. 2 - La capacité professionnelle pour l'inscription sur le registre d'entreprise de classification de navires est remplie lorsque le représentant légal de la personne morale justifie qu'il :

Est titulaire au moins :

- d'un brevet d'aptitude de capitaine ou d'un brevet de capitaine de deuxième (2^{ème}) classe de la marine marchande ou équivalent,

- ou d'un brevet d'aptitude de chef mécanicien ou d'un brevet de chef mécanicien de deuxième (2^{ème}) classe de la marine marchande ou équivalent,

- ou d'un diplôme d'ingénieur en construction navale ou équivalent,

et a trois (3) années d'expérience au moins dans le domaine.

Dans le cas où son représentant légal ne remplit pas la condition de capacité professionnelle prévue au premier paragraphe du présent article, il doit prouver le recrutement au moins d'une personne remplissant cette condition et la nommer dans un poste de prise de décision technique en rapport avec l'activité principale de l'entreprise.

Art. 3 - La capacité professionnelle pour l'inscription sur le registre d'entrepreneur de manutention est remplie lorsque le représentant légal de la personne morale justifie qu'il :

Est titulaire au moins :

- d'un brevet d'aptitude de capitaine ou d'un brevet de capitaine de deuxième (2^{ème}) classe de la marine marchande ou équivalent,

- ou d'un brevet d'aptitude de chef mécanicien ou d'un brevet de chef mécanicien de deuxième (2^{ème}) classe de la marine marchande ou équivalent,

- ou d'un diplôme de maîtrise (ancien régime) dans le domaine du transport maritime ou dans le domaine du transport et de la logistique ou équivalent,

- ou d'un diplôme de mastère dans le domaine du transport maritime ou dans le domaine du transport et de la logistique ou équivalent.

et a trois (3) années d'expérience au moins dans le domaine.

Dans le cas où son représentant légal ne remplit pas la condition de capacité professionnelle prévue au premier paragraphe du présent article, il doit prouver le recrutement au moins d'une personne remplissant cette condition et la nommer dans un poste de prise de décision technique en rapport avec l'activité principale de l'entreprise.

L'entrepreneur de manutention doit aussi remplir la condition de capacité professionnelle requise, dans chaque port où il exerce son activité.

Art. 4 - Sont abrogées les dispositions du décret n° 95-1471 du 14 août 1995, fixant les conditions de capacité professionnelle pour l'inscription sur les registres des professions de la marine marchande susvisé.

Art. 5 - Le ministre du transport est chargé de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 26 mai 2017.

Le Chef du Gouvernement
Youssef Chahed

Pour Contreseing
Le ministre du transport
Anis Ghedira

Par arrêté du ministre du transport du 22 mai 2017.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, est attribuée à Monsieur Amor Ben Saad, officier principal de deuxième classe de la marine marchande, directeur des professions de transport maritime à la direction générale du transport maritime et des ports maritimes de commerce au ministère du transport.

Par arrêté du ministre du transport du 22 mai 2017.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, est attribuée à Madame Ferida Gmati née Tlili, administrateur conseiller, directeur du transport maritime à la direction générale du transport maritime et des ports maritimes de commerce au ministère du transport.

Par arrêté du ministre du transport du 9 juin 2017.

Monsieur Hichem Elloumi est nommé administrateur représentant la société régionale de transport du gouvernorat de Sfax (SORETRAS) au conseil d'administration de la société du métro léger à Sfax, en remplacement de Monsieur Radhwan Derbel, et ce, à compter du 25 avril 2017.

Par arrêté du ministre du transport du 9 juin 2017.

Monsieur Rached Ben Romdhane est nommé administrateur représentant le ministère des affaires locales et de l'environnement au conseil d'administration de l'office de l'aviation civile et des aéroports, en remplacement de Monsieur Nabil Hamdi, et ce, à compter du 25 avril 2017.

**MINISTERE DES AFFAIRES
DE LA JEUNESSE ET DU SPORT**

Par décret gouvernemental n° 2017-706 du 2 juin 2017.

Monsieur Nizar Barakouti, conseiller des services publics, est nommé chargé de mission au cabinet de la ministre des affaires de la jeunesse et du sport, à compter du 19 mai 2017.

Arrêté de la ministre de la femme, de la famille et de l'enfance du 9 juin 2017, portant délégation de signature.

La ministre de la femme, de la famille et de l'enfance,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant le statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu la loi n° 2015-33 du 17 août 2015, portant fixation des emplois civils supérieurs conformément aux dispositions de l'article 92 de la constitution,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires de l'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2013-4064 du 19 septembre 2013, portant organisation du ministère des affaires de la femme et de la famille,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2017-496 du 12 avril 2017, chargeant Monsieur Anis Dalhoumi, administrateur en chef, des fonctions de chef de cabinet de la ministre de la femme, de la famille et de l'enfance.

Arrête :

Article Premier - Conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, Monsieur Anis Dalhoumi, administrateur en chef, chef de cabinet de la ministre de la femme, de la famille et de l'enfance, est habilité à signer par délégation de la ministre de la femme, de la famille et de l'enfance, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 1^{er} février 2017.

Tunis, le 9 juin 2017.

*La ministre de la femme,
de la famille et de l'enfance*

Naziha Labi

Par décret gouvernemental n° 2017-707 du 2 juin 2017.

Monsieur Mounir Alibi, ingénieur en chef, est nommé chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par décret gouvernemental n° 2017-708 du 2 juin 2017.

Monsieur Najmeddine Nouar, conseiller des services publics, est nommé chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par décret gouvernemental n° 2017-709 du 2 juin 2017.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Lazhar Jouili, magistrat du troisième grade, en qualité de chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières, à compter du 26 avril 2017.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Monsieur Lotfi Guizani, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'apurement foncier à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Monsieur Nouri Bennour, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur des sociétés de mise en valeur et de développement agricole à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Madame Sihem Taoujouti, administrateur conseiller des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargée des fonctions de sous-directeur de l'attribution des terres domaniales agricoles à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Monsieur Abdelmajid Khadri, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des lots de techniciens et des jeunes agriculteurs et des locations à court et à moyen terme à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Monsieur Mohamed Dhibi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef du bureau des études juridiques et des affaires communes à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Mademoiselle Noura Taboubi, administrateur conseiller des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargée des fonctions de sous-directeur du suivi de l'attribution des terres domaniales agricoles à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 9 mai 2017.

Monsieur Mohamed Mansour, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'évaluation et des lotissements à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 22 mai 2017.

Mademoiselle Fatma Gannouma, administrateur conseiller des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargée des fonctions de sous-directeur de l'ordonnancement à la direction générale des services communs, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Madame Faouzia Chkioua, analyste, est chargée des fonctions de chef de service du recensement des équipements à la direction générale du recensement des biens publics, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Monsieur Alaya Hadhli, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service des enquêtes et de suivi de l'exploitation des immeubles non agricoles de l'Etat à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Bizerte, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Madame Houda Khadhraoui, technicien principal, est chargée des fonctions de chef de service de location des immeubles domaniaux agricoles à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Siliana, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Monsieur Cherif Abidi, administrateur des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargé des fonctions de chef de service de location des immeubles domaniaux agricoles à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Jendouba, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Monsieur Nizar Akremi, administrateur des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargé des fonctions de chef de service de suivi de l'exploitation des immeubles domaniaux à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Gafsa, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 11 mai 2017.

Monsieur Issam Mkademi, administrateur des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargé des fonctions de chef de service des enquêtes et de suivi de l'exploitation des immeubles non agricoles de l'Etat à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Gafsa, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 12 mai 2017.

Monsieur Haithem Khalil, administrateur des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargé des fonctions de chef de service des études juridiques et de la documentation à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 12 mai 2017.

Mademoiselle Wided Jeddi, administrateur conseiller des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargée des fonctions de chef de service de l'apurement des Enzels agricoles à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 12 mai 2017.

Madame Leila Cherif épouse Mezghenni, administrateur des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargée des fonctions de chef de service de l'apurement des terres collectives et des terres d'extrême indivision à la direction générale des immeubles agricoles, au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du secrétaire d'Etat des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 25 mai 2017.

Est mis fin à la nomination de Madame Mounira Lamloum, inspecteur en chef de la propriété foncière, en qualité de chef de service du bureau d'ordre à la direction régionale de la conservation de la propriété foncière de Monastir.